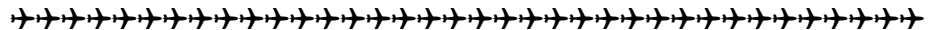




Instruction SFACT.PFE n° 2003/01 du

objet : Introduction d'un cours et d'exercices pour prévenir les pertes de contrôle d'avion dans les programmes de formation aux qualifications de type sur avions multipilote.

Destinataires : Tous TRTO, FTO, exploitants et instructeurs isolés délivrant des qualifications de type sur avions multipilote.



1-Introduction

Dans le cadre du retour d'expérience en matière d'utilisation des avions multipilotes FAR/JAR 25, la communauté aéronautique internationale a conçu des documents pédagogiques traitant des pertes de contrôle d'avion (Airplane Upset Recovery).

Ces documents apportent des informations techniques et suggèrent des exercices pratiques à réaliser sur entraîneur synthétique de type STD1A.

Compte tenu des limitations liées aux simulateurs et notamment en terme de représentativité, et des particularités avions, nous vous invitons à vous rapprocher des constructeurs des avions que vous utilisez afin de suivre leurs recommandations les plus récentes en la matière.

2- Action requise

Il est demandé aux organismes de formation d'intégrer dans tous les stages de qualification de type des avions multipilotes (1^{ère} qualification de type ou de qualification de type additionnelle) un cours traitant des techniques de récupération des pertes de contrôle.

Cette formation doit inclure des apports théoriques et des exercices pratiques sur simulateur, inspirés des documents pédagogiques traitant des pertes de contrôle d'avion.

3- Délais et procédures d'application

L'application de cette instruction est immédiate pour tout nouveau cours présenté à l'approbation de l'Autorité au titre des textes FCL 1.

Pour tous les cours déjà approuvés, l'intégration de ce cours devra être effective dans un délai de six mois, soit avant le **30 juin 2003**.

Les procédures habituelles d'amendement des manuels Formation s'appliquent et tout changement majeur (volumes ou organisation d'un cours) doit être soumis à l'organisme assurant la tutelle de l'organisme de formation pour approbation préalable.



service
de la Formation
aéronautique
et du Contrôle
technique

3- Fonds documentaire

Les documents traitant des pertes de contrôle d'avion (Airplane Upset Recovery) comprennent un livret et un support informatique, libres de droit de reproduction.

Une traduction française du livret a été réalisée. Un CD-ROM, contenant la version originale du cours en anglais, des vidéos et une présentation du type Powerpoint complètent le fonds documentaire.

Ces éléments ont déjà été distribués aux organismes de formation, notamment à l'occasion du Forum TRTO organisé le 7 novembre 2002 au siège de la DGAC.

Des exemplaires supplémentaires sont disponibles sur simple demande auprès du Bureau formation et Ecoles.

Le Chef du Bureau Formation
et Ecoles

Monsieur Jean-Pierre MESURE